MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur Gilbert IFFRIG, Maire.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00.

Nombre de membres en exercice : 15
Présents 14

M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Noël MULLER, M. Charles GRAFF, Mme Natacha MEYER, Mme Patricia ROLLAND, Mme Valérie GRENON, Mme Catherine WEIGEL, M. Denis ROSENBLATT, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, Mme Adrienne CAMPILLO, Mme Denise HERTH, M. Michel JENATTON, Mme Sophie BOEGLIN

Absents excusés et non représentés

Absents non excusés:

Ont donné procuration:

M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER

Secrétaire de séance : Mme Catherine WEIGEL

Secrétaire auxiliaire de séance : Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire général de mairie

Le guorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur extérieur n'assistait à la séance.

Ordre du jour de la séance selon la convocation adressée aux conseillers le vendredi 05 septembre 2025 :

I/ ADMINISTRATION GENERALE

- A) Approbation du procès-verbal de la séance publique du jeudi 05 juin 2025
- B) Transfert temporaire du lieu de célébration des mariages

II/ AFFAIRES FINANCIERES

- A) Décision modificative N° 1 au budget communal
- B) Attribution d'une contribution aux communes sinistrées de l'Aude

III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Néant

Le Président de séance

Le secrétaire de Séanc

La secrétaire de seance auxiliaire

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

A) Convention de mise à disposition d'un terrain d'un particulier destiné à être utilisé à des fins pédagogiques par la commune

V) AFFAIRES DE PERSONNEL Néant

VI/ DIVERS

- A) Remerciements
- B) Informations diverses

I/ ADMINISTRATION GENERALE

A) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 05 JUIN 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

B) TRANSFERT TEMPORAIRE DU LIEU DE CELEBRATION DES MARIAGES

Le point est approuvé à la majorité.

II/ AFFAIRES FINANCIERES

A) DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET COMMUNAL

Le point est approuvé à l'unanimité.

B) ATTRIBUTION D'UNE CONTRIBUTION AUX COMMUNES SINISTREES DE L'AUDE

Le point est approuvé à l'unanimité.

III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

NEANT

Le Président de séance

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

A) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN D'UN PARTICULIER DESTINE A ETRE UTILISE A DES FINS PEDAGOGIQUES PAR LA COMMUNE

Le point est approuvé à l'unanimité.

VI AFFAIRES DE PERSONNEL

NEANT

VI/ DIVERS

- A) REMERCIEMENTS
- B) DIVERS

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Gilbert IFFRIG clôt la séance à 20h30.

Le Maire, Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur <u>www.eschentzwiller.fr</u>

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Président de séance

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de stance auxiliaire

